

La gazette municipale

Saint-Nabord Actus

Mai à Août 2015

N° 5

www.saint-nabord.fr



Edito

Une équipe municipale

est composée d'élus mais aussi de personnels administratifs, techniques et périscolaires. Sans l'implication de toutes ces personnes dans la gestion, l'entretien de la commune et le déroulement des services périscolaires, le rôle des élus serait bien difficile.

En effet, la municipalité actuelle, tout comme les municipalités précédentes, a nécessairement recours aux connaissances, aux compétences et à la disponibilité de ces personnes.

Qui parmi nous n'a pas formulé, un jour, une demande particulière auprès de l'un de ces agents ?

A chaque fois, si le besoin s'en fait sentir, une recherche est effectuée et une réponse apportée avec une réelle réactivité.

Cependant, afin de permettre la pérennité de ces services rendus à la population, il est nécessaire de donner au personnel communal les moyens d'assurer dans les meilleures conditions possibles leurs fonctions. A l'heure actuelle, un besoin crucial se fait sentir au service technique et au service comptabilité.

Pour palier ces manques, une proposition d'embauche d'un adjoint administratif ou d'un rédacteur a été formulée.

Cette annonce a déclenché un vent de propos très négatifs, voire irrespectueux à l'égard des employés communaux dont le travail a été dénigré, sous-estimé, en un mot, bafoué.

Avant d'infliger de pareilles déconvenues à ces personnes parfois nommément désignées, il est demandé à chacun de se conformer aux deux règles suivantes : respect de la personne et de son travail, politesse envers cette personne.

Chacun d'entre nous se doit de ne pas oublier que le travail fourni est de qualité et mené en toute honnêteté.

Daniel SACQUARD



Sommaire

- 2 Edito
- 3 Cérémonies patriotiques
- 4 Conseils municipaux
- 7 Conseils communautaires
- 8 Travaux & Sécurité
- 10 Environnement
- 11 Action sociale
- 12 Vie des entreprises
- 14 Jeunesse
- 16 Sports & Associations
- 18 Information
- 20 Finances
- 22 Libre expression
- 23 Agenda

Cérémonies patriotiques



La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le monument aux morts en présence des élus, sapeurs-pompiers, porte-drapeaux, membres de l'AFN et Navoiriauds.



Dépôt de gerbe, lors de la cérémonie du 14 juillet, en présence de monsieur le maire, Daniel Sacquard, la conseillère départementale, Valérie Jankowski et l'adjointe au Patrimoine et à l'Environnement, Christiane Charrière.

Les porte-drapeaux et nos édiles rendent hommage au général De Gaulle et à son appel à la résistance du 18 juin 1945.



MATHIEU
Transformation
Votre bois sur mesure

Conseils municipaux

Conseil municipal du 9 avril 2015

Principaux points abordés :

Création d'un service commun « urbanisme » pour l'instruction des autorisations du droit des sols au sein de la CCPHV (Communauté de commune de la porte des hautes Vosges).

Proposition de modification des statuts de la CCPHV concernant la fibre optique et le service urbanisme accessible aux communes ne faisant pas partie de la CCPHV.

Proposition de renouvellement du contrat de forçage arrivant à terme au mois de décembre 2015 consenti à la Société SAGRAM sur des terrains communaux au lieudit « La Feigne ».

Rétrocession de la voirie du lotissement « TOUTIMMO » à Rouveroye. Participation de la commune aux dépenses des équipements communs à l'ensemble de la zone AU.

Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de Saint-Nabord à la rentrée 2015. Projet rejeté par le Conseil Municipal.

Avenant n° 2 au marché d'exploitation des installations thermiques de la Commune.

Indemnités de fonction des élus suite à la démission de Monsieur Demurger, modifications des commissions et groupes de travail.

Transformation d'un poste d'adjoint technique en 2 postes de même grade. Projet rejeté par le conseil municipal.

Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de servitudes au profit de GRDF dans le cadre de la desserte d'une parcelle de terrain à bâtir rue du Vieux Chaumont.

Acquisition de la parcelle AN 22 sur la société DMC à l'euro symbolique.

Acquisition et échange de terrains chemin du Chazal dans le cadre de la division en vue de construire initiée par la SCI Fanny

Points sur les contrats privés en cours au sein du personnel communal (contrats d'accompagnement dans l'emploi : CAE et contrats d'avenir).

Adhésion au Syndicat Mixte Départemental de l'Assainissement Non Collectif (SDANC) du Syndicat intercommunal d'assainissement La Bresse / Cornimont.

Adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes (SMIC) de la commune de Houecourt.

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques : 91.99 € par élève à compter de l'année scolaire 2015 / 2016. Montant payé et encaissé à chaque commune dans lesquelles des enfants de Saint-Nabord sont scolarisés et par chaque commune dont les enfants sont scolarisés à Saint-Nabord

Fiscalisation ou maintien d'une participation budgétaire au SIVUIS pour 2015. Participation budgétaire retenue.

Bilan de la politique foncière de la commune pour l'année 2014.

Approbation des comptes de gestion 2014, tous budgets.

Approbation des comptes administratifs 2014 tous budgets.

Affectation des résultats 2014 tous budgets.

Participation aux charges de personnel budgets assainissement, eau, pompes funèbres, chaufferie bois.

Approbation des budgets primitifs : lotissement « le plein », pompes funèbres, chaufferie bois, forêt, eau assainissement.

Contribution de la commune au budget assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales, exercice 2015.

Subventions aux associations et organismes divers pour 2015.

Répartition des charges de fonctionnement du RASED

Contributions syndicales pour 2015

Contributions directes locales : fixation des taux pour 2015.

Présentation du budget de la commune pour 2015 : rejeté par le conseil municipal

Suppression de l'autorisation de programme créée pour le projet de réhabilitation de la place de la Gare tous budgets.

Autorisation donnée au Maire pour demander les subventions destinées aux investissements inscrits au budget primitif 2015. Point non traité suite au rejet du budget.

Autorisations d'engagements en fonctionnement (état des lieux et renouvellements).

Principaux postes de dépenses :

Fournitures de gilets fluorescents pour ateliers municipaux et manifestations :	978,36 € TTC
Réparation de matériel de compactage (pilonneur et rouleau) :	2.015,72 € TTC
Réparation de la mini pelle :	4.346,08 € TTC
Acquisition d'un barnum (5 x 5) :	1.766,40 € TTC
Remplacement de 5 candélabres suite à sinistre :	13.839,60 € TTC
Réhabilitation des courts de tennis, prestation de mission de coordination et de protection de la santé :	908,40 € TTC

Conseil municipal du 29 avril 2015

Principaux points abordés :

Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet en 2 postes du même grade à 15 / 35e et 20 / 35eC. Ce point rejeté lors du conseil du 9 avril est accepté lors de cette séance.

Approbation du budget général. Ce point rejeté lors du conseil du 9 avril est accepté lors de cette séance.

Autorisation donnée au Maire de demander les subventions correspondantes aux investissements inscrits aux budgets primitifs 2015.

Constat de transfert de budgets à budgets : budget général → budget chaufferie et budget forêt → budget général.

Conseil municipal du 21 mai 2015

Principaux points abordés :

Opportunité du maintien de Madame Fehrenbacher à son poste d'adjointe. Ce point est retiré pour être discuté au conseil suivant du 18 juin. L'intéressée fait part à l'assemblée qu'elle a adressée au Préfet sa lettre de démission.

Modification de l'état d'assiette des coupes de bois pour 2015.

Proposition de renouvellement du contrat de forage au profit de la Société SAGRAM

Complément de tarifs de location du centre socio culturel

Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention cadre pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur au profit de GRDF.

Accueil collectif de mineurs pour l'été 2015 et création de postes temporaires en conséquence.

Création d'un poste temporaire afin de pourvoir à un emploi saisonnier pour l'été 2015 .

Rattachement de la commune de Saint Amé à la CCPHV : discussion .

Préemption des terrains Couval et Hiniger à Boudières.

Principaux postes de dépenses :

Fourniture de produits d'entretien :	3.098,39 € TTC
Réparation du tracteur ISEKI :	1.397,51 € TTC
Réparation canalisation d'eau potable à Moulin :	3.800,00 € HT
Réfection d'enrobés à chaud rue d'Armont :	1.061,10 € TTC
Entretien des espaces verts :	10.788,57 € TTC
Fourniture de produits horticoles phytosanitaires :	1.357,78 € TTC
Fourniture de matériel divers :	1.383,00 € TTC

Conseil municipal du 18 juin 2015

Principaux points abordés :

Décisions modificatives de crédits budgets commune, eau, assainissement, forêt.

Convention de participation Santé pour la protection sociale complémentaire des agents communaux : opportunité de se joindre à la procédure initiée par le centre de gestion

Modification du règlement des services périscolaires : Prise en compte de la réforme des rythmes scolaires révisée 2015/2016. Ce point rejeté lors du conseil du 9 avril est accepté lors de cette séance.

Location de terrains communaux : modification Babel / Lévêque.

Préemption des terrains Couval / Hiniger à Boudières.

Accord de principe pour le recrutement d'un adjoint administratif ou d'un rédacteur affecté au service Finances - Ressources humaines.

Principaux postes de dépenses :

Fourniture de fuel aux ateliers municipaux :	1.150,20 € TTC
Fourniture de terreau, jardinières et matériaux divers :	1.767,88 € TTC
Acquisition de débroussailleuses :	1.802,35 € TTC
Acquisition de racks pour tables et bancs de brasserie :	2.124,00 € TTC
Fourniture de petit matériel et outillage :	1.273,68 € TTC
Acquisition d'une plateforme élévatrice :	13.980,00 € TTC
Modification de la puissance gaz au CSC :	2.484,00 € TTC
Travaux de fouilles pour canalisation à Moulin :	3.500,00 € HT
Pièces de fontainerie :	836,94 € TTC

Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 17 septembre à 20h00.
- Jeudi 22 octobre à 20h00.
- Jeudi 19 novembre à 20h00.
- Jeudi 17 décembre à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)



Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Ouverture du lundi au samedi
8h30 – 19h15 non stop
et dimanche matin 9h – 12h
station service 24h / 24h

88200 SAINT-NABORD
Tel : 03 29 62 14 40

**Entreprise
CAGNIN**

Menuiserie générale,
Agencement, Meubles & parquets.

9 rue de la Papeterie
88200 SAINT NABORD
Tél. 03 29 62 08 26
cagninmenuiserie@orange.fr



Conseils communautaires

Conseil communautaire du 13 avril 2015

Principaux points abordés

Le compte administratif 2014 a été approuvé. Il dégage un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 067 299.57 € et un excédent d'investissement de 79 057.41 €.

Le compte de gestion n'appelant aucune observation ni réserve a été lui aussi approuvé.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) retenu par le SICOVAD est de 10.40%. La CCPHV (Communauté de communes de la Porte des Hautes-Vosges), pour sa part, fixe ce taux à 9.50% la différence résultant de ces deux taux soit 182 253 € est pris en charge par la CCPHV.

Les contributions syndicales pour l'année 2015 ont été votées à savoir pour le syndicat mixte du pays de Remiremont (4.66 € / habitant) et pour le syndicat mixte d'informatisation communale (0.52 € / habitant).

Les taux retenus pour les taxes directes locales demeurent inchangées par rapport à 2014 : Taxe d'habitation 3.31%, foncier bâti 2.57%, foncier non bâti 4.89%, cotisation foncière des entreprises 2.68% et fiscalité propre de zone 22.18%.

Le budget primitif a été voté comme suit : dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 5 630 000 €, dépenses et recettes d'investissement équilibrées à 1 275 000 €.

Pour l'utilisation de la borne de service de l'aire des campings cars à Dommartin, il en coûtera aux usagers 3 € (eau 10 minutes pour 150 litres, électricité 50 minutes, dépotage). Le coût de l'utilisation de la borne électrique pour 24 heures est fixé à 3 €.

Pour le renouvellement du parc informatique et l'évolution des logiciels, la CCPHV a sollicité une subvention auprès du conseil départemental et obtenu une subvention de Monsieur Vannson de 10 000 € prise sur sa réserve parlementaire.

Pour l'instruction des autorisations du droit des sols, la CCPHV a créé un service commun de l'urbanisme. Ce service sera gratuit pour les communes constituant la communauté de communes et payant pour les communes extérieures qui souhaitent l'utiliser. Trois personnels seront recrutés : un technicien du droit des sols, un technicien SIG et un secrétaire.

Un nouveau bâtiment est pressenti pour accueillir les bureaux devenus exigus de la CCPHV. Il se situe à Saint-Etienne-Les-Remiremonts. Sa surface est d'environ 465 m² au prix de 800 € HT le m². 12 bureaux composent ce bâtiment, la CCPHV en occuperait 6, et 3 ou 4 bureaux seraient loués au pays de Remiremont (500 € par mois). L'installation d'un ascenseur, les travaux de peinture, de revêtement de sol et d'enrobés extérieurs sont à prévoir. Le coût global de l'opération est estimé à 550 000 €, financé par un emprunt de 300 000 €, 160 000 € d'autofinancement et 90 000 € de remboursement de TVA.



**Différence
CUISINES**

Myriam & Fabrice BALLAND

14 rue du Rang de Veseaux
88200 SAINT NABORD
Tél : 09 62 13 26 08 - Fax : 03 29 22 66 96
Port : 06 07 78 73 59 - www.difference-cuisines.fr



**AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON**

**Numéro unique
03 29 62 27 69**
7 j / 7 et 24 h / 24

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
St. Nabord

Siège : 2, rue du Reing du Scied - **88200 Saint Nabord**
N° d'agrément : 108

SECURITE

Fabien BRENON, adjoint aux Travaux & à la Sécurité

1. Installation d'une nouvelle borne incendie dans le quartier de Moulin.

2. Intervention pour un fuite quartier de Moulin.

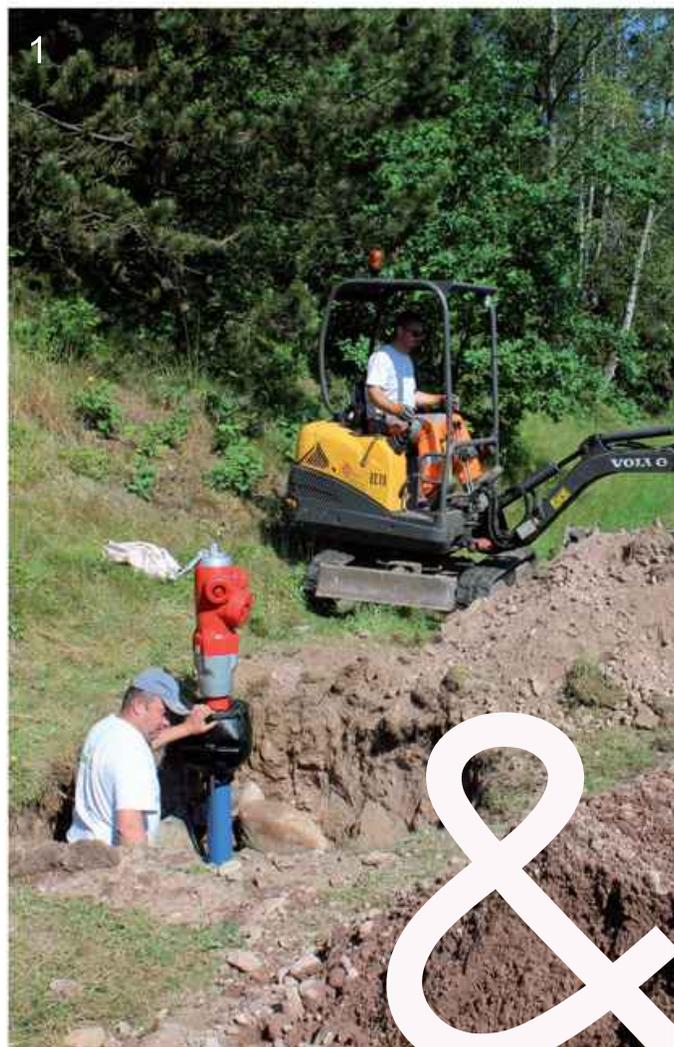
3. Entourage en bois des deux plateformes d'ordures ménagères du lotissement Plein Soleil.

4. Finalisation des travaux rue du Capitaine Poirot avec l'aménagement des trottoirs.

5. Réception des travaux du mur du cimetière.

6 et 7. Travaux d'enrobage impasse de la Moselle.

8. Pour assurer une bonne visibilité de la route par les usagers, fauchage de sécurité sur toute la commune par l'entreprise Thierry Stéphane. L'opération a commencé par le fauchage sur le site des Perrey (avant la fête patronale du samedi 13 juin), avant de se poursuivre sur toute la commune.





5

9. Installation d'un mât d'éclairage sur le parking à côté de l'école des Breuchottes.

10. Travaux d'enrobage sur la RD 3 à Fallières.

11. Mise en place des plants à proximité du stade de Fallières.



6



9



10



7



8



11

TRAVAUX



Le passage du jury
a eu lieu le 20 juillet.

A noter :

**Cérémonie
de
remise des prix
pour
le concours
des maisons
fleuries
à la mairie de
Saint-Nabord
vend. 25 septembre
à 18h30.**

Fleurissement estival

La Commune s'est parée de ses fleurs d'été avec la contribution du service des espaces verts.

Côté nouveautés cette année, nous noterons le fleurissement côté Longuet, à l'entrée de Moulin (sur lampadaire), les Hauts de Fallières, la Plaine d'Eloyes, et le long du mur du cimetière avec de la prairie fleurie.

Environ 6000 plans en mini-mottes ont rejoint les serres municipales fin mars pour garnir les suspensions sur 75 lampadaires (soit 150 demi-vasques) et 100 balconnières ainsi que les massifs de pleine terre.

1. Les serres municipales
2. Jardinières rue du Pré Paré
3. Massif de fleurs à Fallières



Sainte Anne

Un panneau signalétique a été posé à l'entrée de la chapelle de Sainte Anne et pour continuer à faire vivre ce bel édifice restauré, une messe a été célébrée le Samedi 25 juillet 2015 à 18h00.

A noter aussi que le panneau explicatif de la Chapelle de Fallières a été remis en place par les services techniques près du parking.

Chistiane CHARRIERE,
adjoite à l'Environnement & au Patrimoine

Action sociale

Patricia MEUNIER, adjointe aux Affaires Sociales



La fête des mères

Après le discours du premier magistrat Daniel Sacquard (extrait ci-contre) puis de l'adjointe aux affaires sociales, Patricia Meunier, les élèves des groupes scolaires des Breuchottes et des Herbures ont chanté la tendresse d'un enfant pour sa maman.

Les mamans qui ont répondu présentes à l'invitation qui leur était adressée, pour ce jour d'hommage et d'honneur, ont reçu de la main des élus un joli bouquet de fleurs.

Cette année, ce sont 47 bébés qui ont vu le jour et qui viennent augmenter ainsi les effectifs de la population de Saint-Nabord.



« Souvenez-vous, quand on était petit, la maman veille sur nous. Puis, plus tard, quand elle est plus âgée, on la défend. A ce moment-là, elle a besoin d'un homme, son enfant, qui veille sur elle.

Souvenons-nous, les poésies de Victor Hugo, de Prévert, récitées les mains croisées dans le dos et les modestes présents confectionnés avec amour dans le secret d'une classe primaire, sous l'œil attentif de la maîtresse d'école.

Aujourd'hui, je suis particulièrement sensible à la chance qui m'est offerte de me remémorer avec vous, mesdames



Discours de Daniel Sacquard, maire de Saint-Nabord et de Patricia Meunier, adjointe aux Affaires sociales.

et vos proches, cette période de la vie si douce de l'enfance, en vous honorant et en célébrant avec vous cette fête des mères...»

**POMPES FUNÈBRES
ARNOULD BOURBON**

1 rue de Turenne 275 avenue de Chamiec
88200 SAINT NABORD 88500 MIRECOURT

24h/24 - 7j/7

03 29 62 53 58

Houot Agencement
conçoit et réalise
des espaces commerciaux
depuis 50 ans !

- garantie des clients
- étude personnalisée
- garantie des prix
- conseils
- travaux tous corps d'état

HOUOT
AGENCEMENT

43, rue du Centre
88200 SAINT-NABORD
Tél: 03.29.62.48.72
Fax: 03.29.62.07.26



Vie des Entreprises

Le marché nocturne se tient tous les vendredis soirs à partir de 17h00 sur la place de la gare.

Une belle effervescence au coeur de Saint-Nabord...

Inaugurée le 24 octobre 2013, après 10 mois de travaux, le projet de la place de la gare avait pour objectif de créer un lieu de rencontres et de vie au sein de la commune. Depuis, les nouveaux commerçants et la municipalité, par le biais du marché nocturne et l'organisation d'événements comme le concert de Maëva, la fête de la musique... ont merveilleusement joué le jeu afin qu'une belle effervescence naisse enfin dans ce nouveau cœur de Saint-Nabord.

Désormais, les vendredis soirs, dès 17 heures, la halle abrite une dizaine de stands arborant charcuterie, fruits, légumes, vêtements... et bijoux. La brise transporte, jusqu'aux narines des chalands, les parfums de poulets rôtis aromatisés de Jean-Jacques, de pains chauds et pâtisseries de la boulangerie de Nathanaëlle et depuis peu, les senteurs subtiles échappées des cuisines du restaurant de Delphine Bottiau, «Gare aux Papilles».

Crêpes sucrées, structures gonflables, manège et barbes à papa font le bonheur des enfants à la sortie de l'école tandis que le salon de coiffure de Sandra Vaillant promet bien-être et séduction à leurs mamans. Ce tableau serait néanmoins incomplet sans le bureau de poste ouvert jusqu'à 16 heures et l'incontournable café de la place du village, au nom savoureux de «Choco-Pistache».



Salon de coiffure de Sandra Vaillant et le café Choco-Pistache sur la place de la gare.

Thalasso de Fallières

L'institut de bien être «Thalasso de Fallières» de Nathalie Marquis dispense, désormais, depuis le 13 juin dernier, ses méthodes de détente et de mise en beauté dans son établissement situé au 367, route de Fallières.

Ouvert sur une terrasse arborée, il est équipé d'un SPA, d'un sauna et d'une douche thermale recommandés pour lutter contre les problèmes dermatologiques, soulager les douleurs rhumatismales, musculaires ou libérer le corps et l'esprit des tensions et de l'anxiété.

Dans une pièce contiguë consacrée à l'épilation, beauté des mains, des ongles, des pieds, maquillage, ...Laura, esthéticienne praticienne SPA prodigue de ses doigts experts, soins du corps et du visage à l'aide d'enveloppement ou de modelage.

L'institut est ouvert tous les lundis de midi à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h et enfin les vendredis en nocturne de 16h à 21h.



Table de massages et de soins de beauté.

Ci-dessous salon extérieur pour moments de détente.



Gare aux Papilles

Le restaurant de la place de la gare

Le restaurant «Gare aux papilles» a enfin ouvert ses portes depuis le samedi 16 mai. Installé dans une cellule commerciale de la place de la gare, il vient, à son tour, créer l'animation dans le quartier. Après une expérience professionnelle à Valence et Nancy, la restauratrice, Delphine Bottiau a trouvé à Saint-Nabord une belle opportunité de renouer avec ses racines vosgiennes. Elle propose aux gourmets une cuisine « bistronomique », à la fois traditionnelle et gastronomique avec des produits frais et de saison choisis chez des producteurs locaux.

Renouvelés toutes les semaines, les menus présentent un appétissant assemblage de goûts et de couleurs. Duo d'asperges, risotto de Saint-Jacques, grenadin de veau, cromesquis de Saint-Marcellin, crème prise à la vanille et son tartare fraises -menthe... ont déjà régalé les papilles de la clientèle venue découvrir cette nouvelle table.

Dotée de grandes baies vitrées et d'un cadre aux tons naturels, la salle de 40 couverts offre une ambiance claire et lumineuse et se prolonge par une terrasse à l'ombre de la halle.



Delphine Bottiau, nouvelle restauratrice du quartier gare.

L'accueil se fait du lundi au vendredi midi ainsi que le vendredi et samedi soir. Il est également possible de réserver les dimanches pour les grandes occasions.



Cromesquis de Saint-Marcellin.



Risotto aux Saint-Jacques.



Gâteau coulant chocolat Valhrona.

RICHARD TOITURE
Charpente, couverture, zinguerie

Atelier : 5 rue des 3 sapins
88200 St-NABORD

6B rue du Pré Lagrange
88200 St-NABORD
Tél. 03 29 23 04 26
Fax: 03-29-62 39 12

richard.toiture@wanadoo.fr

POIROT AYSAGES

Entretien, massifs, taille haies et arbustes, plantations, engazonnements,...

Maçonnerie paysagère, murets pierre sèche et traditionnelle, dallages, pavages, opus, terrasses bois, clôtures, dalle béton, spécialiste abords de piscine...

POIROT Nicolas
32 Bis route de Raon
88200 Saint Nabord
Tél: 0329623891
port: 0621734542
Siret: 7538297100018

Jeunesse

Patricia DOUCHE, adjointe aux Affaires scolaires et au Personnel.

Centre aéré

Le Mur des graffitis

Il est des rencontres fortuites qui se transforment en de belles aventures et il ne fait aucun doute que le projet «Mur des graffitis» issu d'une collaboration entre Olivier Marotel, directeur pédagogique avec des parents bénévoles est de cette nature.

Sébastien Scherrier et Rémy Mura avec leur talent et expérience ont, en effet, accepté la proposition du directeur du centre aéré, d'animer un atelier d'art urbain durant une semaine au mois de juillet.

Munis de bombes de peintures sans odeur et sans solvant, les enfants de 6 à 12 ans ont progressivement métamorphosé un ancien mur décrépi de la cour en une superbe fresque aux couleurs éclatantes. Les petits du groupe 3-6 ans sont venus parachever ce chef-d'oeuvre en apposant leurs empreintes de mains couvertes de peinture.



Rémi Mura, Olivier Marotel et Sébastien Scherrier devant le Mur des Tags de la cour de l'école des Herbres qui abrite le centre aéré durant les congés scolaires.



Dans nos écoles

Grande marche scolaire

Les élèves des 2 groupes scolaires des Breuchottes et des Herbres ainsi que différentes écoles du secteur ont participé à 11ème marche scolaire réunissant 700 élèves ! Malgré une météo peu clémente, les écoliers ont effectué la marche des 5 ou 10 km dans la bonne humeur. Organisée de manière remarquable comme chaque année par l'association Fallières Sport Détente et de nombreux bénévoles, cette grande marche fut un réel succès. Qu'il s'agisse des enfants, petits et grands, des enseignants ou des accompagnateurs, tous ont pu profiter de ce rendez-vous sportif pour admirer, au détour des sentiers, chemins forestiers et autres prairies verdoyantes, les beautés naturelles de notre commune.



Sortie sportive multi-activités

Il n'étaient pas moins de 100 élèves des écoles de Rupt sur Moselle (les Meix et Saulx) et Saint-Nabord (Les Breuchottes) en cette fin de mois de juin à participer à une journée sportive au lieu-dit «La prairie du Vouau».

De 9 h à 16 h30, les jeunes sportifs ont pu s'initier aux plaisirs de différentes activités ludiques, sportives et éducatives à travers 4 ateliers : course d'orientation, jeux collectifs, kayak et vortex. Entourés des enseignants, moniteurs du GESN (Golbey - Epinal - Saint-Nabord) et parents accompagnateurs, les élèves des CE2, CM1 et CM2 vécurent des heures intenses physiquement sous une chaleur plutôt accablante.



La pause méridienne avec pique-nique sous l'ombre bienfaisante des grands feuillus revigorèrent nos jeunes sportifs. Et de nouveau tout ragaillardis, ils poursuivirent ces activités de plein air par course d'orientation à la recherche des précieuses balises cachées au pied des arbres ou l'apprentissage du kayak en promenade sur l'eau. Tout ne fut que réjouissances et plaisir pour chacun des participants.

Kermesse des Herbures

Spectacle de danse et de chants, jeux de pêche à la ligne ou jeux d'eaux, atelier maquillage, parcours de sulky, tombola et bien entendu, une indispensable buvette rafraichissante,...c'est sous un soleil radieux que la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves «Un ptit'coin d'Herbures», s'est déroulée fin juin à l'école des Herbures.



De nouveaux horaires à la prochaine rentrée

Après de nombreuses rencontres entre parents d'élèves, enseignants, membres du personnel périscolaire et élus, de nouveaux horaires scolaires ont été adoptés par le conseil d'école, puis par le conseil municipal et enfin validés par l'éducation nationale.

Dès le 1er septembre, les petites et petits Navoiriaud(e)s des Herbures et des Breuchottes fréquenteront les bancs de l'école aux horaires ci-contre.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), d'une durée d'une heure, se dérouleront les mardis, jeudis et vendredis. Comme l'année passée, ce temps périscolaire reste facultatif et gratuit. Un créneau de garderie sera proposé à partir de 16H30 ou 15H30 le lundi, au tarif inchangé.

Jours de classe	Horaires de classe *	Horaires de NAP	Horaires de garderie
Lundi	8H30 - 11H45 13H30 - 15H30		15H30 -18H30
Mardi	8H30 - 11H45 13H30 - 15H30	15H30 -16H30	16H30 - 18H30
Mercredi	8H30 -11H45		11H45 - 12H15
Jeudi	8H30 -11H45 13H30 - 15H30	15H30 -16H30	16H30 - 18H30
Vendredi	8H30 -11H45 13H30 - 15H30	15H30 -16H30	16H30 - 18H30

* Horaire de bus : 15H30

Vie associative

Robert Wary, adjoint aux Sports & aux Associations



Gala de danse

Les élèves des écoles de danses de Saint-Nabord et Eloyes ont une nouvelle fois assuré le spectacle par leurs prestations des 26 et 27 juin au centre culturel d'Eloyes.

En solo, duo ou en groupe, petits, pré-ados, ados et adultes...toutes et tous ont dansé avec une énergie débordante...et communicative. Sur des chorégraphies signées Jean-Paul N'Guessan et Viviane Simmonet, professeurs de danse, les spectateurs ont pu admirer les démonstrations très variées de plus d'une soixantaine d'élèves.

En suivant assidûment les cours dispensés au centre socioculturel de Saint-Nabord et Eloyes durant l'année, petits et grands ont prouvé qu'ils s'étaient encore perfectionnés dans cet art.

Qu'il s'agisse de danse africaine, Zumba, Dum Dum Dance ou Modern'Jazz, les deux représentations furent un succès.



Sourire d'Automne

Créée en novembre 1977, l'association Sourire d'Automne constitue l'un des plus anciens clubs de notre commune. Après la disparition d'Henriette Frénot, ce fut Renée Villemin qui reprit la succession puis, depuis le 01 décembre 1999, c'est Gilbert Louis qui en est le président.

Cette association a pour but de rassembler régulièrement tous les Navoiriauds du 3ème âge. Entre journées récréatives, repas, fêtes d'anniversaires et sorties promenades, c'est l'occasion pour une sacrée belle équipe, 32 adhérents actuellement, de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et sympathique.



SPORT

Ce fut le cas notamment tout dernièrement, avec la journée organisée par le club pour clore les activités de l'année 2014/2015. Une belle occasion d'être ensemble, simplement, pour partager des bons moments. Ceux-ci furent particulièrement festifs puisque le repas eut lieu au Restaurant du Relais de Belcour à Saint-Nabord, durant lequel quasiment tous les adhérents du club Sourire d'Automne assistèrent avec grand plaisir au spectacle réputé de ce cabaret. Un bon repas, du rire, des chansons... ce fut une joyeuse rencontre entre amis une fois de plus.

Rappelons que les adhérents du Club se retrouvent tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h 30 dans la salle «Sourire d'Automne» au centre socio-culturel (sauf vacances scolaires de juin à septembre et entre Noël et Nouvel An). Bien entendu, la porte reste ouverte à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre le Club. La reprise s'effectuera le jeudi 17 septembre à 14 h au centre socioculturel de Saint-Nabord.



Sportifs et bénévoles de l'Infernal Trail dans les starting-blocks...

A quelques jours de l'événement sportif majeur de cette rentrée, des milliers de sportifs (un peu plus de 4 500 participants l'année dernière) venus de tous les coins de France et de l'étranger sont dans les starting-blocks pour la 7ème édition de l'Infernal Trail qui aura lieu les 11, 12 et 13 septembre 2015. En plus des traditionnelles courses des :

- 160 km parmi les plus forts des ultra-européens avec 7 300 m de dénivelés positifs (quasiment tous les trailers de la précédente édition seront là),
- 72 km avec 3 000 m de dénivelés positifs, un classique de l'Infernal,
- 30 km avec 1 000 m de dénivelés positifs qui constitue une manche du Trail Tour National de la FFA,
- 12 km, en trail ou marche nordique...., cette fois encore le stade des Perrey connaîtra la folie de l'Infernal Run du samedi soir et du Mini Run le dimanche après-midi.

Nouveautés cette année : non seulement les 30 et 72 km sont ouverts aux associations, mais de plus, la course du 30 km fera l'objet d'un challenge entreprises en relais !

Pour l'année 2016, les organisateurs de l'Infernal annoncent déjà de belles surprises : suppression de du 160 km qui sera remplacé par 2 nouveaux tracés de 210 et 110 km. Le départ du 210 km aura lieu dans la rue principale de Remiremont le vendredi 09 septembre à 13 h00. L'épreuve passera par le Honneck traversera les Vosges, l'Alsace et 23 communes !

Sur la première page du site de l'Infernal, <http://www.linfernaltrail.com>, le compte à rebours s'affiche.

Encore quelques jours et pour la 7ème fois consécutive, « L'Infernal, cette grande et belle famille où chacun a sa place et où chacun est indispensable » comme l'affirme avec fierté Stéphane Hairaye, le fondateur de l'Infernal, se mobilisera pour faire de ce rendez-vous une réussite qui allie bénévolat, (plus de 65 professionnels de la santé présents durant ces 3 jours), exploit sportif, défis et solidarité.



Fallières-Sport-Détente

Record battu le dimanche 17 mai pour la 16^{ème} Marche populaire avec 1836 participants enthousiasmés par une météo au rendez-vous, une organisation sans faille et des paysages de toute beauté.

Bravo aux organisateurs!

Des chiffres et des lettres.

C'est pour jouer "comme à la télé" que tous les joueurs se retrouvent chaque jeudi, au CSC, de 14h à 16h.

La présidente, Anne Marie Mathieu donne ainsi rendez vous à ses 15 licenciés chaque semaine, pour une pratique de ce jeu qui stimule les neurones, et permet de garder un esprit jeune et alerte.

Dans une ambiance studieuse mais néanmoins très amicale, le comité directeur, composé par Andrée Soulas (trésorière), Marie Françoise Houot (secrétaire), Gisèle Ledrappier (vice présidente) et Anne Marie Mathieu (présidente) souhaiterait néanmoins convaincre de nouveaux joueurs pour se joindre au groupe.

Avis aux amateurs.



Information

Julien BALLAND, adjoint à la Communication & à l'Information



Jack Simard transporte le public dans un univers à la fois délirant et poétique.

Il jongle avec les mots, accompagnant ses textes d'un jeu de scène énergique et farfelu.



En première partie de soirée, « Julien m'a dit » a interprété ses chansons aux notes légères et aux jeux de mots subtils.

Fête de la musique

Pour sa première fête de la musique, Saint-Nabord a convié de nombreux artistes

pour animer la soirée qui se déroulait place de la gare au cœur du village. Une scène a été dressée pour l'occasion sous la halle pour accueillir les différents groupes. Les lumières des rampes de spots et les tons chauds de l'ossature en bois conféraient à l'ensemble une ambiance chaleureuse, propice au bien-être et à la détente.

Malgré un planning chargé, pas moins de 14 dates de concerts pour le seul mois de juin (dont Paris et Troyes), Jack Simard était la tête d'affiche de la soirée. Parolier engagé, maniant les mots avec un humour décalé, Jack a captivé son auditoire, par son jeu de scène théâtral, nous faisant à la fois partager ses rêves, son regard sur le monde et ses états d'âme.

Autre invité, « Julien m'a dit » qui après plus de 300 concerts en Lorraine et dans toute la France, a accepté de nous faire partager son univers, avec humour et mélodie. Repéré par plusieurs acteurs de scènes lorraines, il a remporté 3 prix au Tremplin de la MJC Pichon à Nancy (prix internautes, public et jury)



Le groupe « ma femme s'appelle Léon » a clôturé la soirée dans une ambiance follement rock!

Dernier groupe invité « Ma femme s'appelle Léon ». Un groupe bien connu sur les scènes vosgiennes. Une énergie incroyable, un son et une ambiance très « rock ».

Mais cette soirée de la fête de la musique a aussi su faire place au Brass Band de Remiremont, qui a repris avec brio, au son des cuivres et des percussions, un ensemble de bandes originales de films.

Une soirée variée, riche en émotion, qui aura su plaire, et rassembler, bien plus de gens que nous pouvions l'espérer.

Aucune fausse note à déplorer pour cette très belle première édition.

Les musiciens du Brass Band de Remiremont ont donné le coup d'envoi de la soirée.





Feu de la Saint-Jean



Confiée aux mains des bénévoles de l'association « Un ptit coin d'Herbures », la buvette proposait boissons et repas rapides aux convives de cette agréable soirée.

Pour sa deuxième édition depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité, le temps avait décidé d'être de la partie. Toutefois avec une chaleur étouffante, il aura fallu attendre 22 h pour voir arriver le public. Les premières notes du groupe « Délimocheun » ont alors résonné sur le site des Perrey.

Après une heure de bonne musique, le maire, Daniel Sacquard, accompagné de deux parents d'élèves des Herbures, a procédé à la mise à feu de la chavande.



Axel et Quentin du groupe Délimocheun ont animé la soirée avec des rythmes folk, reggae et rock.

Vers 23 h, une foule bien plus importante que l'année dernière, s'est réunie tout autour de l'édifice en flammes, afin d'admirer le spectacle. Le bois sec et la hauteur de la construction étaient du plus bel effet et suscitaient l'admiration des petits comme des grands.

Puis ce fut le retour de la musique, dans une ambiance de fête et de rires. La buvette tournait enfin pleinement, tenue avec bonne humeur, par les mamans et les papas de l'association scolaire « Un P'tit coin d'Herbures ».

Le concert s'est poursuivi jusqu'à une heure du matin avec une alternance de folk, de reggae et surtout de rock. « Les Délimocheun » (Axel et Quentin) ont fait danser le public jusque tard dans la nuit.

Encore de nouveaux et excellents souvenirs pour tous ceux qui avaient répondu présent aux festivités de la commune.

ELEGANCE CUISINE

Design et Innovation

Cuisines | Bains | Dressing
Du mardi au samedi | 10H-12H / 14H-19H

noté **ARAN**
KITCHEN CUCINE

88 200 Saint-Nabord Moulin
RN 57 Sortie Moulin à côté d'Intermarché
Tel. 03 29 22 39 58 | www.elegance-cuisine.com

CFGS
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

100 collaborateurs
16 experts comptables diplômés

De l'expertise comptable au conseil en passant par l'audit, toute l'équipe CFGS est à votre écoute pour répondre à vos besoins.

EPINAL-CHARMES REMIREMONT SAINT-DIE DES VOSGES NANCY

www.cfgs.fr

**ENSEMBLE,
ACTEURS DE VOTRE RÉUSSITE.**

Finances

Préambule

Le 9 avril dernier, les membres du conseil Municipal se sont réunis pour délibérer sur 38 points inscrits à l'ordre du jour de cette séance. Parmi ces points figurait, notamment, la délibération concernant le budget général de la Commune.

Ce point fut rejeté suite à la volonté de l'ex-adjointe aux finances d'obtenir la démission du maire. Aucun motif valable ne justifiait pourtant le rejet de cette délibération, la preuve en est, le budget représenté en séance le 29 avril sans qu'aucune modification ne soit apportée, a été adopté par 18 voix pour et 9 contre.

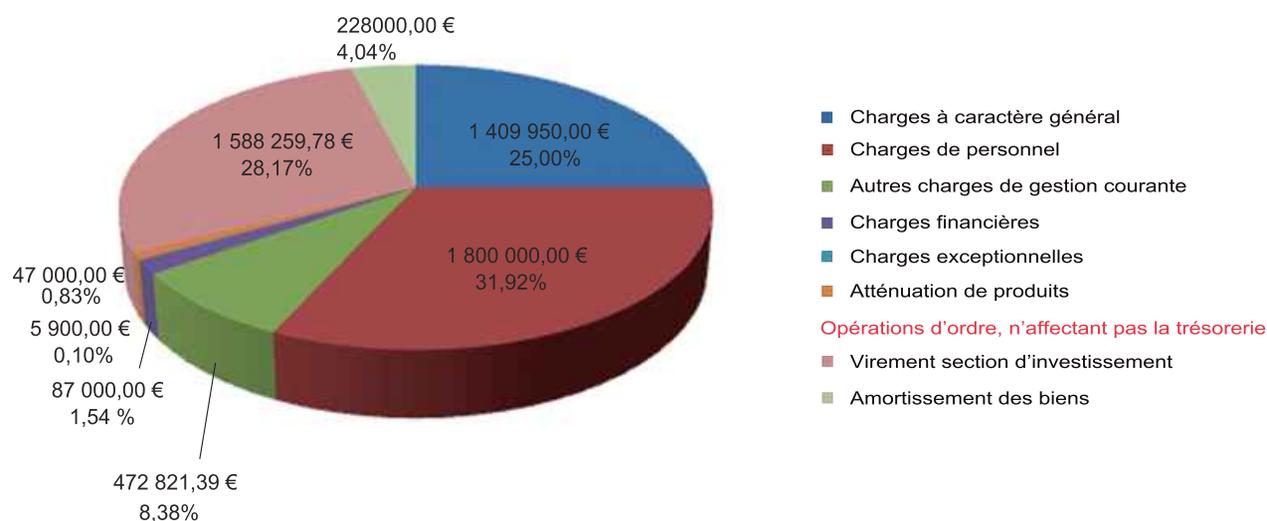
Le budget prévisionnel 2015 se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement en équilibre pour un montant de 5 638 931.17 €

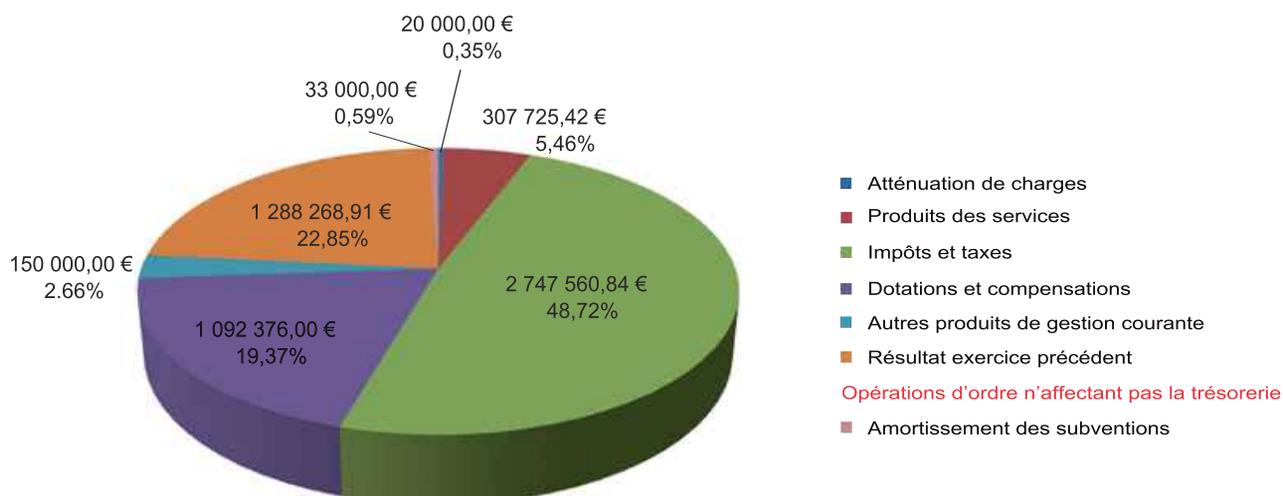
Dépenses d'investissement à hauteur de 2 705 291.31 €

Recettes d'investissement pour un montant de 2 742 951.09 €, d'où un suréquilibre d'investissement de l'ordre de 37 659.78 €.

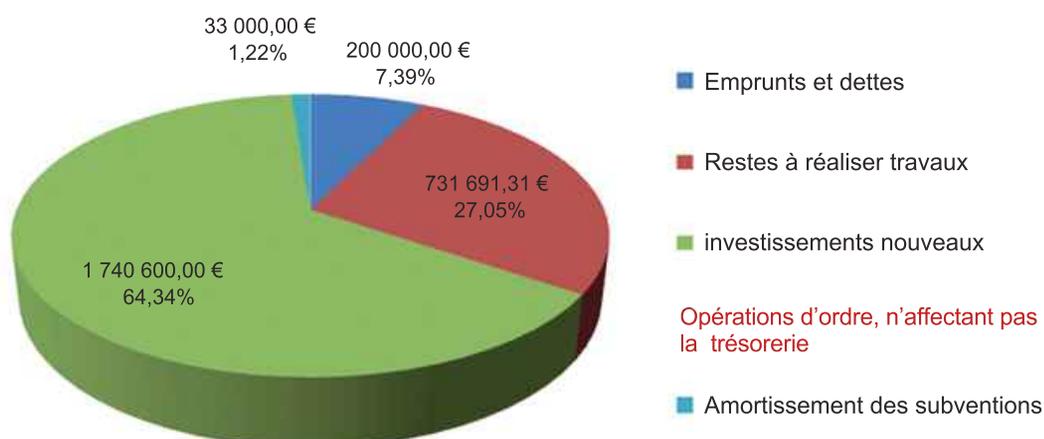
Dépenses de fonctionnement



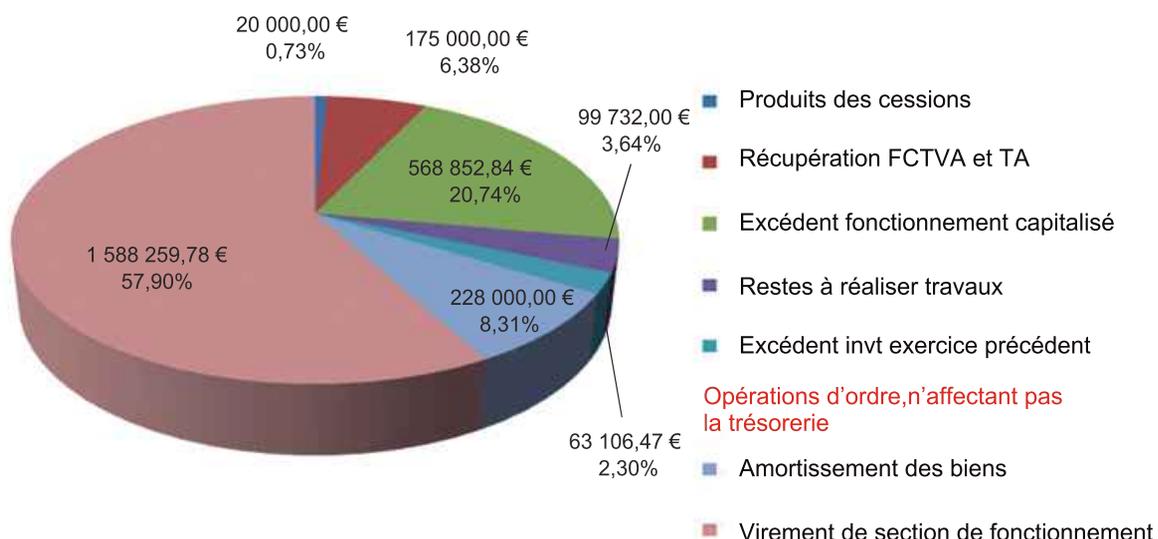
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Le suréquilibre de la section d'investissement est de : 2 742 951.09 – 2 705 291.31 = 37 659.78 €

La dette en capital au 1er janvier 2015 est de 1 649 882.68 € pour le budget général de la Commune. Le montant de la dette par habitant est de 381.83 € compte tenu d'une population INSEE de 4321 habitants.

Le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est passée de 912 108.00 € en 2014 à 810 585.00 € en 2015, soit une diminution de l'ordre de 101 523.00 €.

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Par rapport aux prévisions 2014, les dépenses réelles de fonctionnement accusent une augmentation de 1.50%. Dans le même temps les recettes réelles de fonctionnement ont baissé de 1.06%. Il est à noter que la baisse de la dotation globale de fonctionnement servie par l'Etat est de 11% par rapport à 2014.

Daniel Sacquard

Précisions

Dans la gazette municipale n° 4, il a été écrit en libre expression, que les conseillers de la minorité s'étaient abstenus sur la vente d'un terrain communal à l'euro symbolique.

Lorsqu'un terrain est vendu à l'euro symbolique, cela veut dire que quelle que soit la contenance de ce terrain le prix d'un euro est réclamé à l'acquéreur. Effectivement cela n'est possible que dans le cadre d'un projet d'intérêt général.

Dans le cas présent, il est mensonger d'annoncer que le terrain en question a été vendu à l'euro symbolique. Il a été vendu au prix de 1 euro le m², suite à une estimation faite par les Domaines à la demande des services de la mairie.

Daniel SACQUARD

Actifs et déterminés

Depuis le conseil municipal du 9 avril dernier, après le rejet du budget, nous vivons dans une ambiance délétère.

Comment voter le budget contre l'avis de l'adjointe aux finances et de sa suspicion à l'égard des édiles. Le budget a été rejeté en première lecture au motif pour les uns, d'une perte de confiance, et, pour les autres d'un budget sans projet d'envergure visant à améliorer ou maintenir la qualité de vie à moyen terme, sans anticipation des conséquences des diminutions de dotations d'Etat. Voter un budget avec des dépenses volontairement majorées, c'est donner un blanc sein au responsable de son exécution déchu sur le moment.

La réforme des rythmes scolaires, non aboutie, sans évaluation des conséquences financières, matérielles et structurelles a été rejetée en première lecture. La sécurité et le taux d'encadrement n'ont pas été évoqués dans le cas d'une fréquentation au moins identique à celle de cette année.

Malgré tout, ces décisions ont été approuvées en seconde lecture sans modifications par ceux là même qui les avaient rejetées. Quels mobiles ont été employés pour influencer et faire changer les avis ? Les décisions sont prises sans que les Commissions soient réunies (navette, éclairage, terrains de tennis). Dans les rares cas de réunion de Commissions, les propositions ne sont jamais suivies. Il s'agit là de fait sans précédent qui consiste à représenter in situ les délibérations qui n'ont pas été approuvées, c'est là un évident déni de **démocratie**.

Face à ces modifications de comportement sans motif légitime, nous avons perdu toute confiance envers l'exécutif.

La Commune a préempté un terrain destiné aux activités commerciales et artisanales de 1919 m² au prix de 25 €, sur décision de justice, au lieu des 8 € proposés. A ce prix là, il ne fallait pas donner suite. Cette décision débattue à huis clos a été votée en séance de quoi laisser le public pantois.

Concernant le Personnel, la Commune s'oriente vers une politique d'embauches alors que les prochains départs à la retraite sont l'occasion de mettre en place une gestion efficace et responsable.

Pour l'heure espérons que Monsieur le Maire prenne les décisions promises et que les dissensions ne se transforment pas en adversité, dans l'intérêt de la Population.

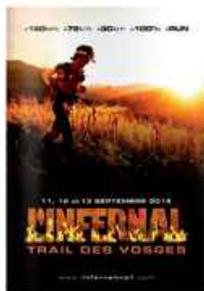
Daniel VINCENT, Annie MONTESINOS, Valéry AUDINOT, Natacha VILLAUME, Hélène MAISON, Lucien GESTER.

AGENDA

Septembre

- Du vendredi 11 au dim. 13 sept.
L'Infernal Trail des Vosges

Organisée par l'association Infernal trail.
Départ du stade des Perrey.



- Sam. 19 & dim. 20 septembre

Exposition Maison du Patrimoine

Organisée par l'association Histoire et Patrimoine
dans le cadre des journées du Patrimoine.

- Dimanche 20 septembre

Randonnée VTT

Organisée par l'association SLEC (Sport, Loisirs Et Culture). Inscription sur place au chalet de Pusieux.

Commémoration Stèle de Noiregoux

Cette cérémonie organisée par l'association Les amis de la 36^{ème} division d'infanterie du Texas se déroule sur le site de Noiregoux.



- Vendredi 25 septembre
**Remise des prix du concours
des maisons fleuries**

A la mairie à 18h30.

Informations pratiques

Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi: 9h-12h

Tel: 03 29 62 06 22

Courriel: info@saint-nabord.fr

Site: www.saint-nabord.fr

La poste

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h
et samedi de 9h à 11h30

Tel: 03 29 23 32 88

Déchetterie

Du lundi au jeudi de 14h à 19h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Tel: 03 29 23 90 29

(Fermeture à 18h du 1^{er} nov au 1^{er} mars)

Les écoles

Ecole primaire des Herbures : 03.29.62.14.42

Ecole maternelle des Herbures : 03.29.62.04.57

Ecole primaire des Breuchottes : 03.29.62.14.63

Ecole maternelle des Breuchottes : 03.29.23.98.42

Numéros utiles

Urgence services des eaux : 06.87.75.33.99

Assistante sociale : 03.29.62.25.45

Centre socioculturel: 03 29 62 13 27

Médiathèque: 03 29 22 61 05

Numéros d'urgences

Urgences et S.A.M.U : 15 ou 112

Pompier : 18

Commissariat : 03.29.26.17.17

Hôpital de Remiremont : 03.29.23.41.41

Centre anti-poison Nancy : 03.83.32.36.36

Enfance maltraitée : 119

Sida Info Service : 0800 840 800

Octobre

- **Dimanche 11 octobre**
Repas des Séniors

Au centre socioculturel de saint-Nabord à partir de 12h00.

- **Samedi 31 octobre**
Défilé d'Halloween

Au centre socioculturel de Saint-Nabord de 15h00 à 18h00.

Novembre

- **Mercredi 11 novembre**
Cérémonie du 11 novembre

Devant le monument aux morts



Décembre

- **Samedi 5 décembre**
Hommage aux morts pour la France

Place des conflits.

- **Dimanche 6 décembre**
Défilé de Saint-Nicolas

A partir de 15h00.



THEATRE

Au centre socioculturel de Saint-Nabord à 20h30.

Samedi 24 octobre



'Le clan des divorcées'

3 femmes divorcent et partagent le même appartement, Stéphanie d'Humilly de Malanpry la bourgeoise, Mary Bybowl la british déléguée et Brigitte la "rurale".

Samedi 19 décembre



'10 ans de mariage'

Pour fêter leurs 10 ans de mariage, Lisa organise une soirée surprise pour son mari, Alec. Ce dernier a non seulement oublié cette date, mais il a choisi cette soirée pour demander le divorce...

